

Arrondissement I-V

Synthèse des séances d'arrondissements

Novembre 2011

SOMMAIRE

1. Concept de la FCCV-Payerne 13
2. Ateliers
3. Rubans et franges
4. Divisions
5. Jury
6. Chansonnier "Nous-Vaud 2013"
7. Suisa
8. USC
9. Demandes d'aides financières
10. Divers

Tableau de présence des sociétés par arrondissement.

| Soc./Arrdt | I | II | III | IV | V | Total |
|------------|----|----|-----|----|----|-------|
| Présente | 10 | 9 | 13 | 12 | 8 | 52 |
| Excusée | 1 | 1 | - | 1 | - | 3 |
| Absente | 4 | 2 | - | 2 | 5 | 13 |
| | 15 | 12 | 13 | 15 | 13 | 68 |

1. CONCEPT DE LA FCCV-PAYERNE 2013

Ce concept a été édité en page 3 de "A l'Unisson" n° 60 de novembre 2011.

Le comité souligne les changements notoires suivants :

- a) Critique du jury dans l'heure suivant l'exécution, de même que celle des lectures de 50' et de 5'
- b) Payerne souhaite surtout une « **Ville qui chante** » : chantée à minuit, une ville en fête
- c) Pas de concert de gala
- d) L'animation sur les **podiums** ne se limitera pas à celle des chœurs, elle s'étendra à toutes sortes de groupes musicaux et à toutes sortes de musiques, qu'elle soit le fait de jeunes ou de moins jeunes
- e) La « **fameuse Tombola de lancement** » est supprimée. Il sera demandé aux sociétés de fournir deux annonces pour le livret de fête
- f) probablement pas de chœurs d'ensemble pendant le palmarès
- g) « **Les Dicodeurs** » devraient être présents. De même que le « **Kiosque à Musiques** »
- h) **Le concours des ensembles vocaux** aura lieu les 17 et 18 mai ainsi que le 24 mai. Ils seront ainsi bien intégrés à la fête.
- i) La journée des **chœurs de jeunes** aura lieu le 25 mai
- j) **Remises de bannière** : les 2 dimanches, entre le service religieux et le dîner

- k) Les dimanches matins, il n'y aura **plus de répétitions des chœurs d'ensemble**
- l) La durée du **palmarès** sera raccourcie. Elle sera agrémentée par des intermèdes musicaux.
- m) Ne pas oublier le temps nécessaire aux photos ...
- n) Il est demandé des horaires pour chanter en ville. Il est répondu que ceci est prévu.

Remarque Les membres de la commission de musique feront tout de même une visite de courtoisie dans les chorales.

2. ATELIERS : ils sont prévus au nombre de 4

1. **Musiques de film** : style "Main dans la Main 2010", "En Chœur sur Grand Ecran" (Romain MAYOR –Alain DEVALLONNÉ)
2. **Salade de son** – musique avant-gardiste et/ou contemporaine – (Dominique TILLE - Emmanuel VIOLI)
3. **Mesclun-Mélodies** : 5 pièces en français ou avec quelques mots d'italien (Lise DUTRUY - Edwige CLOT)

Production de ces 3 ateliers lors des concerts d'annonce et à la chantée de minuit ?

4. **Atelier Liturgique** pour les 2 dimanches lors du service religieux ! (Jean-François MONOT)

Remarques

- + L'organisation de ces ateliers incombe à chacun d'entre eux.
- + Certains seraient prévus sur 2-3 journées en WE selon le concept de « Main dans la Main ».
- + Ils seraient en outre présentés comme concerts « annonce » de la Fête.
- + Eventuellement un atelier liturgique pour le dimanche.
- + Les 4 ateliers seront conduits par 2 chefs et comprendront chacun les 3 formations chorales : dames, hommes et mixtes.

Proposition intéressante : Jean-François PICHARD verrait assez bien un atelier animer une seconde partie de soirée et suggère, dans cette optique, que **les sociétés mentionnent leurs dates de soirées sur le bulletin d'inscription aux ateliers** qui leur sera adressé.

3. RUBANS ET FRANGES

Entendu :

- + Les sociétés n'ont plus forcément de drapeau et, pour l'organisateur, c'est souvent un stress le dimanche matin pour faire coudre les franges aux rubans.
- + D'aucuns regrettent d'arriver dans leurs villages respectifs sans ce signe visible de leur performance ; d'autres sont assez indifférents.
- + Lise rappelle le système actuel et souhaite le maintien des divisions ceci à cause des lectures à vue déjà commandées pour la FCCV de Payerne.
- + A la place de la couleur des franges, appréciations notées sur les diplômes.
- + Il est souhaité d'afficher une liste sur place avec les rangs des chorales.

Proposition intéressante : Frédy HENRY se souvient qu'à la fête fédérale de chant à Weinfeld, chaque société avait reçu une enveloppe avec un diplôme et un ruban souvenir.

RÉSULTATS DU SONDAGE

52 sociétés ont pris part à ce sondage.

Rubans et franges

Supprimer les franges : 32

Conserver les franges : 14

Abstentions : 6

4. DIVISIONS

Entendu :

- + A la demande de nombreuses sociétés, les 3 divisions traditionnelles devraient être rediscutées pour la fête 2017 (trop tard pour celle de Payerne). En effet, la tendance des dernières fêtes fédérales et cantonales des cantons environnant est de préférer la joie de chanter à celle de la compétitivité (de la rivalité souvent). Ceci n'exclut pas tout jugement, le choix des pièces présentées par le chœur et leur exécution permettant au jury de se faire une idée du diplôme à accorder (selon les 6 degrés USC : excellent – très bien – bien – satisfaisant – (in)suffisant – faible).
- + Pour certains intervenants, c'est une façon de se jauger et de se lancer des défis. On constate que les chœurs d'hommes sont bien attachés aux divisions.
- + L'inconvénient majeur est que la division la plus difficile manque de candidats.
- + Jean-Luc BEZENÇON rappelle qu'il est bon de s'engager dans une division supérieure si on le peut. Il évoque aussi la possibilité, pour des temps plus lointains, de supprimer les divisions.
- + Lise DUTRUY décrit comment cela se passe en Valais où il n'y a pas de divisions. Ces dernières seront maintenues en 2013. Un membre du 4^e arrondissement s'insurge contre le fait de "copier" l'association valaisanne ; puisque notre système fonctionne, gardons-le !
- + Lise DUTRUY pense effectivement qu'un maintien est mieux pour l'organisation.

RÉSULTATS DU SONDAGE

40 sociétés ont pris part à ce sondage.

Le 3^{ème} arrondissement n'a pas été consulté sur le sujet.

Divisions

Supprimer les divisions : 17

Conserver les divisions : 20

Abstentions : 3

5. JURY : nouvelle grille - évaluation - rapports oraux/écrits

- + Les différents jurys Payerne-13 appliqueront la nouvelle grille d'évaluation officielle qui leur est connue. Les critères tant musicaux que pédagogiques sont communs. Ils appliqueront le barème de l'USC en 6 degrés d'appréciation comme cité ci-dessus.
- + Critique orale dans l'heure suivant l'évaluation. Idem pour les lectures de 50' et de 5'. Il incombe aux sociétés de prendre le PV de la critique orale (écrit, dictaphone, etc).

- + Rapport écrit payé (40.-) par les sociétés qui le commanderont lors de l'inscription définitive.
- + Le jury Payerne-13 – dont le président nommé est Pierre-Louis NANCHEN – se réunira prochainement in corpore avec les CC et CM de la SCCV. Les directeurs seront aussi appelés à rencontrer le jury dans un avenir à définir ultérieurement.
- + Pour cette même fête 2013, on se propose d'offrir aux sociétés le choix de renoncer aux « cravates » argent –or – bronze à fixer au drapeau.
- + Il est évoqué le passage devant jury de 4 chœurs de même catégorie. Avec 12 sociétés nous aurions 3 pavés de 4. Les divisions comptant un plus grand nombre de chœurs se présenteront devant 2 jurys différents.
- + La SCCV engage les jurys et les rémunère.
- + A Payerne, de nombreuses salles faciliteront l'organisation.

Remarques :

1. « On aimerait avant tout de l'honnêteté et de la cohérence de la part du jury. Les différences d'appréciation entre le rapport oral et écrit ont des incidences sur le moral des troupes. Il faut laisser du temps afin que le rapport écrit soit correctement rédigé. Une discussion entre les membres du jury et les chefs de chœur est nécessaire.
2. Les délégués répètent que la SCCV doit mieux différencier la notion de concours et celle de présentation devant jury. Si la notion « lauriers » subsiste, c'est que nous avons affaire à un concours.

6. CHANSONNIER “NOUS-VAUD 2013”

Vendu au prix plancher de 5.- voir le bulletin de commande de “A l'Unisson”, ce chansonnier réunit des chants anciens et nouveaux pour chœurs d'Hommes, de Dames et Mixtes, ainsi que les chœurs imposés de toutes les divisions.

Les trois petites erreurs qui s'y sont glissées font l'objet d'un « Erratum » joint à la commande. Si quelque défaut (effet fantôme par exemple) devait se présenter n'hésitez pas à le signaler et à rendre les brochures défectueuses.

Les différents « ouvriers » de cette brochure (copiste – correcteurs – imprimeurs – sponsors) sont vivement remerciés.

Grand Merci aux éditeurs (Sympphonie – Frédy Henry – Labatiaz – Woodbrass Music et Stella bella) d'avoir cédé leurs droits d'édition à des tarifs très bas, contribuant ainsi à rendre le prix ce chansonnier très attractif.

Il est prévu de renouveler la démarche pour chaque FCCV future. Pensez au sponsor « DataCut » !

Des feuilles erratum sont à disposition.

- + Quelqu'un propose de conserver quelques chants patriotiques (par exemple l'Hymne national et l'Hymne vaudois).
- + Un membre fait remarquer que le format choisi n'est pas fait pour entrer dans une poche ! Il faudra y penser une prochaine fois.

7. SUISA

La déclaration est à remplir pour la fin de l'année (*voir détails dans A l'Unisson de septembre et novembre*). Cette déclaration peut être également être téléchargée sur notre site www.chœur.ch ou sur celui de l'USC.

- ✚ Remplir les formulaires et les adresser à l'USC dans les délais, soit pour le 31 décembre de chaque année, permet éventuellement de renégocier nos tarifs avec la Suisa !
- ✚ La société qui invite une chorale à son concert doit également déclarer les pièces interprétées par les invités. La société invitée peut aussi faire ce travail. Il suffit de s'entendre sur qui fait quoi.
- ✚ Un formulaire est téléchargeable sur les sites internet de la SCCV, de l'USC et de la Suisa.

8. USC

- ✚ Un différent en cours de résolution concerne l'obligation pour les chœurs d'enfants de s'abonner à Chorus.
- ✚ Rappel également que le choix du nombre d'abonnements par société est le résultat d'un vote de l'AD de Morges et que l'on doit démocratiquement s'y soumettre.
- ✚ Les rapports des sociétés avec l'USC se font par le truchement des associations cantonales.
- ✚ Les chœurs d'enfants du SKJF font partie de l'USC et les chœurs d'Eglise en seront bientôt membres.
- ✚ Remerciements sont adressés au rédacteur francophone de Chorus, Thierry DAGON, et à ses collaborateurs pour leur apport important dans la partie romande de Chorus.
- ✚ Encourager les chorales à participer à des fêtes en Suisse alémanique pour partager d'autres émotions.
- ✚ Concernant les œuvres exécutées, ne pourrait-on pas aller directement sur un formulaire informatique ? Solution intermédiaire : un fichier non-pdf sur le(s) site(s), ou celle qui consiste à demander le formulaire en format Word.

9. DEMANDES D'AIDES FINANCIERES

Rappel des critères pour présenter une demande d'aide financière :

1. le demandeur doit être membre SCCV
2. une création doit impérativement figurer au programme du concert concerné
3. un budget complet de l'événement doit obligatoirement être joint à la demande
4. les chœurs d'enfants et de jeunes dépendent d'un fonds à part.
5. aucune entrée en matière pour un événement tel qu'une course ou un giron !!!

Question :

- Une œuvre chantée pour la première fois est-elle considérée comme une création ?

Toute demande est à envoyer à la SCCV qui l'examine. Si le dossier est "costaud" on peut discuter et entrer en matière.

10. DIVERS

Site chœur.ch

Le nouveau site est présenté en évoquant ses multiples possibilités. Invitation est faite à chacun et chacune à faire un petit clic sur ce nouvel outil qui permettra d'échanger, de se renseigner, de collaborer en un rien de temps.

Historique de construction : les premières tentatives de l'AVDC, (par Willy JACQUES) et la SCCV (par Bernard DUTRUY), de construire un site TOUT SEUL ! Devant l'ampleur de la tâche, ils y ont renoncé.

La conception du site actuel a duré 4 mois (avec l'entreprise "Dellarocreative" à Nyon).

Le secrétaire SCCV (Bernard DUTRUY) y intervient quotidiennement.

Il est possible maintenant d'annoncer un concert, de rechercher un chef. Il y a aussi des liens avec les réseaux sociaux.

B. DUTRUY introduit des informations intéressantes pour les sociétés. On met aussi en lien les sites des sociétés communiquant leur adresse Internet au secrétaire cantonal.

Les adresses mails en notre possession des présidents des sociétés SCCV et AVDC, ainsi que des chœurs d'enfants se trouvent sur le site.

Chœurs pour la prochaine AD

- | | | |
|------------------------------------|--------|--|
| 1. Signore delle cime | H | en mémoire de Jean-Claude MERMOUD |
| 2. Chante en mon cœur | H et M | |
| 3. Chanson d'ici | | Chansonnier "Nous-Vaud 13" n° 21 chant commun : répéter le refrain à tous puis ceux qui le connaissent chantent les couplets |
| 4. Partir ou revenir | M | on essaie à la répétition de 09h00 ; en cas d'échec : " Berceuse russe " ou " Prenons le temps de nous aimer " |
| 5. Bal des nuages | H | on essaie à la répétition de 09h00 ; en cas d'échec : " Petit Pays " ? |
| 6. Bagatelles pour un sacre | CC/CM | |
| 7. La petite bacchante | CM | |

Chants communs

- ✚ Les chants communs prévus pour l'année 2011- 2012 figurent à la page 30 du dernier Unisson
- ✚ Si les sociétés désirent un **CD de travail** qu'ils le demandent à Josiane DUPRAZ (voir son adresse dans "A l'Unisson")

Forme de la dernière AD

Tout semble avoir convenu et peut être reconduit de la même manière. Nouvelle formule appréciée mais pour certain, assemblée trop longue.

- ✚ Pour l'AD les chanteurs souhaitent la même répartition des hommages et l'apprentissage d'un refrain en commun.
- ✚ Le cadeau offert au plus de 50 ans pourrait un peu plus important.
- ✚ La qualité du papier des diplômes pourrait être améliorée.

Fête 2017

Jean-Luc BEZENÇON nous rend attentif au fait que la prochaine fête devrait se dérouler dans le 3^{ème} arrondissement : couronne lausannoise ou Echallens.

- ✚ Le Chœur de Dames de Renens ne se sent pas les forces nécessaires (22 choristes)
- ✚ Le chœur d'hommes de la Pontaise évoque une moyenne d'âge de 67 ans en 2011.
- ✚ A Echallens, en 2018, aura lieu la Fête du Blé du Pain...
- ✚ Le représentant de FA7 dit que leur formation ne se sent pas concernée, car ils ne pratiquent pas du tout notre genre de répertoire ! Mais OK pour collaborer.
- ✚ Ne devrait-on pas regrouper toutes nos forces autour d'un seul lieu ?
- ✚ Echanger avec le 4^{ème} arrondissement ?
- ✚ S'associer avec le 4^{ème} arrondissement ?

Beaucoup de questions !!! Il faudra trouver UNE réponse !!!

La prochaine AD

La Marive à Yverdon le 25 mars 2012

La CM va prendre contact avec la Chorale de Forel qui sera représenté par env. 25 honoraires et qui demande à pouvoir chanter à un moment ou l'autre de la journée.

Idem avec Crescendo de Bex qui a demandé son admission à la SCCV.

Lectures à vue pour s'entraîner

LE COQUELICOT demande s'il lui serait possible d'obtenir des partitions de lecture à vue. Bernard DUTRUY va entreprendre ces recherches.

Merci Henri

Bernard DUTRUY nous informe que l'association « Merci Henri Dès » va être dissoute le printemps prochain. Six associations qui œuvrent pour les enfants ont été bénéficiaires des résultats très positifs de cette opération.

Dates des séances d'arrondissements 2012

| | |
|-----------|--|
| Arrdt I | Antagnes , le samedi 10 novembre 2012 à 09h00 (café croissant 8h30) |
| Arrdt II | A définir , le vendredi 16 novembre 2012 (soir) |
| Arrdt III | Savigny , le vendredi 23 novembre 2012 (soir) |
| Arrdt IV | Bursins , le samedi 03 novembre 2012 |
| Arrdt V | Orbe , le samedi 03 novembre à 09h00 |

Autres propositions

La chorale de l'Orient propose une cantine à la location, 300 places, livrée et montée pour moins de 2000.-

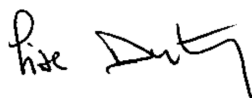
La chorale Orbe-Montcherand désirerait que le CC écrive une lettre de sympathie pour un ancien chanteur fortement handicapé et hospitalisé, M. Jacques PORCHET.

Le Président cantonal :



Claude-André MANI

La Présidente CM :



Lise DUTRUY

Le Secrétaire cantonal :



Bernard DUTRUY